

MASTERISATION :

**EVALUATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE
FORMATION
DES ENSEIGNANTS STAGIAIRES EXTERNES**

RAPPORT
Année scolaire 2010/2011

Equipe d'inspecteurs :

Hélène CARPENTIER
Jean-Pierre LAGORS
Christian PACULL
Jean-Gabriel POUPELIN
Marie-Françoise SLAK
Hélène TOURAS

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
1 – Dispositif d'enquêtes	p. 4
11 Les quatre parties du questionnaire	p. 5
12 Première partie : la formation à l'ENFA	p. 5
13 Deuxième partie : la journée hebdomadaire banalisée	p. 6
14 Troisième partie : les relations avec le conseiller pédagogique	p. 6
15 Quatrième partie : accueil dans l'établissement et la région	p. 6
2- Résultats et analyse	p. 8
21 – Le questionnaire	p. 8
1 Temps global de formation à l'ENFA	p. 8
2 Durée de chaque regroupement	p. 8
3 Pertinence de la répartition des semaines de stages	p. 9
4 Remplacement de l'enseignant durant les semaines de stage	p. 9
5 Adéquation offre de formation / besoins de formation du stagiaire	p. 9
6 Utilité de la journée hebdomadaire banalisée (le lundi)	p. 12
7 Facilité d'accès au site d'appui en ligne géré par l'ENFA	p. 13
8 Adaptation de l'appui en ligne aux besoins du stagiaire	p. 14
9 Présence du conseiller pédagogique dans l'établissement	p. 14
10 Temps de parcours lorsque le conseiller pédagogique n'est pas présent dans l'établissement	p. 15
11 Présence d'un tuteur dans l'établissement	p. 16
12 Participation du stagiaire aux cours du conseiller pédagogique	p. 16
13 Participation du conseiller pédagogique aux cours du stagiaire	p. 16
14 Importance de l'appui du conseiller pédagogique	p. 16
15 Temps d'échange	p. 17
16 La journée de regroupement régional	p. 17
17 Existence d'un dispositif spécifique d'accueil	p. 18
18 Commentaires généraux des stagiaires sur l'accueil dans l'établissement et la région	p. 18
22 – Acquisition des compétences professionnelles	p. 19
221 Mettre les élèves en activité	p. 19
222 Structurer l'enseignement	p. 20
223 S'assurer de la réalité des apprentissages	p. 21
224 Animer la classe et gérer les comportements des élèves	p. 21
23 - Préconisations de l'inspection	p. 22
231 Organisation de l'année de stage	p. 22
232 Acquisition des compétences professionnelles	p. 22
Conclusion	p. 24
Annexes	p. 25

Le dispositif d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires externes issus des concours a évolué. Sa mise en oeuvre est régie par les notes de service DGER/SDEDC/N2010-2082 du 23 juin 2010 et DGER/SDEDC/N2010-2083 du 23 juin 2010.

Ce dispositif comporte à la fois :

- des appuis aux stagiaires dans le cadre de la formation assurée par l'ENFA lors de regroupements des stagiaires,
- des appuis par un conseiller pédagogique (et éventuellement un tuteur local s'il y a pas de conseiller pédagogique dans l'établissement d'exercice du stagiaire,
- des appuis par des dispositifs d'échange en ligne entre formateurs, conseillers pédagogiques et enseignants stagiaires,
- la banalisation d'une journée permettant en particulier d'assurer un suivi à distance des stagiaires par les formateurs de l'ENFA,
- une modification du déroulement des inspections, offrant la possibilité de visite-conseil en amont de la formulation de l'avis pour l'EQP/CAP ce qui peut constituer aussi une contribution à l'accompagnement.

L'objet de la commande du 1^{er} février 2011 (annexe 1) est d'évaluer le dispositif d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires, par l'intermédiaire d'une enquête et de son analyse. Le 17 mars 2011, lors de la tenue du groupe de travail CTPC consacré à la masterisation, une première présentation des travaux (à partir du dépouillement de 32 questionnaires) conduits par l'inspection a été faite. Les principales conclusions énoncées à cette occasion sont reprises dans le document définitif présenté ici.

Le rapport aborde successivement le dispositif d'enquête, les résultats issus des réponses aux questionnaires, leurs commentaires, puis des recommandations et des propositions d'évolution. Une partie spécifique traite de l'acquisition des compétences, au travers de l'analyse des fiches de visites-conseil remises en amont des inspections portant avis pour l'EQP/CAP.

Ce rapport est assorti de propositions d'adaptation du dispositif de formation.

1 – Dispositif d'enquêtes

Cette enquête a été construite pour apprécier en cours d'année de stage l'atteinte des objectifs visés par le nouveau dispositif de formation des enseignants recrutés selon les modalités de concours et d'affectation en établissements mises en oeuvre à la rentrée 2010. Le nouveau dispositif de suivi des stagiaires externes prévoit que, dans le cadre des inspections EQP/CAP, la première visite des inspecteurs se transforme en « visite conseil » dans les cas où il est constaté que les objectifs professionnels attendus chez les stagiaires ne sont pas atteints. Les questionnaires, supports partiels de ce rapport, ont donc tous été renseignés lors de cette première visite.

Il n'est **pas possible de comparer les degrés de satisfaction entre un dispositif antérieur d'appui aux jeunes enseignants et ce nouveau dispositif** pour plusieurs raisons :

- les stagiaires formés selon l'ancienne formule n'avaient pas été interrogés sur la pertinence du dispositif qui leur était appliqué,
- les conditions d'inscription à ces concours diffèrent des précédentes (d'où la modification du vivier de candidats et l'évolution de leurs qualifications)

De plus, les résultats de ce questionnement sont susceptibles de relever d'une certaine subjectivité dans la mesure où le questionnaire étant porté par un inspecteur pédagogique, il est toujours possible que la position institutionnelle particulière de l'inspecteur induise des réponses peut-être moins « libres » qu'elles n'auraient pu l'être en présence d'un interlocuteur n'ayant pas à donner d'avis sur le stagiaire par ailleurs.

Il importe également de préciser le cadre de l'analyse de l'acquisition des compétences professionnelles des enseignants stagiaires externes. **Les compétences professionnelles des enseignants, qui s'exercent dans un triple cadre : la classe, l'établissement et le système éducatif**, sont articulées autour des grands objectifs que sont : **éduquer, former en vue de l'insertion sociale et professionnelle, développer l'esprit critique, construire l'autonomie et élaborer un projet personnel**¹.

Dans le contexte de la commande de la DGER à l'inspection, soit « *l'évaluation de l'évolution de la formation des enseignants stagiaires* », l'analyse conduite sur l'atteinte des compétences professionnelles s'est particulièrement attachée aux trois axes d'activité des enseignants de l'enseignement agricole public décrits dans la NS DGER/SDEDC/N2010-2082 du 23 juin 2010 et DGER/SDEDC/N2010-2083 du 23 juin 2010 (déjà citée).

L'axe 1 s'intitule « *gérer les apprentissages de différents publics en formation* », l'axe 2 : « *situer son action et son projet professionnel dans un établissement de l'enseignement agricole* » et l'axe 3 « *réflexivité sur le métier* ».

Compte tenu des caractéristiques des inspections conduites dans le cadre des EQP-CAP, toutes ces compétences ne peuvent être testées. Sont vérifiées prioritairement les trois grands axes de **l'enseignant dans la classe**, à savoir :

- **pratique maîtrisée de la discipline ;**
- **construction de situations d'enseignement et d'apprentissages efficaces ;**
- **conduite de la classe favorisant les apprentissages.**

En outre, l'entretien pédagogique qui fait suite à l'observation d'une (ou de deux) séance(s) conduite(s) par l'enseignant dans la classe permet d'échanger autour de certaines observations de l'inspecteur et de vérifier le degré de cohérence entre les modalités pédagogiques conduites par le stagiaire et son discours argumenté autour de ses pratiques. Sont également testées lors de l'entretien l'implication de l'enseignant stagiaire dans les cinq missions de l'enseignement agricole et sa sensibilisation à ces missions éducatives globales.

¹Code rural L810-1 et L811-4-1 ;

Code de l'Education L111-1, L111-2, L912-1 ;

Circulaire n°97-123 du 23 mai 1997 (BO n°22 du 29 mai 1997)

Masterisation IEA Mai 2011

Ainsi pour limiter autant qu'il est possible le biais signalé, aucune question concernant l'atteinte des compétences professionnelles lors de la première visite n'a été introduite. Cette partie du rapport a été construite à partir de l'analyse des fiches-conseils réalisées par les inspecteurs dans un point spécifiquement consacré à l'acquisition des compétences.

NB : certains des questionnaires ont été remplis en présence de l'inspecteur (trice), d'autres ont été complétés par les stagiaires après le départ de l'inspecteur(trice)

1.1 - Les quatre parties du questionnaire

Ce questionnaire en quatre parties est relatif à la mise en œuvre de la note de service DGER/SDEDC/N2010-2082 du 23 juin 2010 portant sur les modalités de titularisation et l'organisation de l'année de la formation des professeurs stagiaires.

La troisième partie est consacrée plus spécifiquement à la place des conseillers pédagogiques dans le dispositif (note de service DGER/SDEDC/N2010-2083 du 23 juin 2010).

Le questionnaire porte sur le déroulement de la formation pour les seuls stagiaires issus des concours externes. Il s'agit, au travers des 17 questions posées, d'apprécier le degré de pertinence des différentes composantes de la formation et leur degré de conformité aux intentions initiales du dispositif, formalisées dans les deux notes de service du 23 juin 2010.

Les quatre parties du questionnaire (annexe 2) sont les suivantes :

- Première partie : la formation à l'ENFA ;
- Deuxième partie : la journée hebdomadaire banalisée ;
- Troisième partie : les relations avec le conseiller pédagogique ;
- Quatrième partie : l'accueil dans l'établissement et la région.

Chaque partie compte 3 à 6 questions fermées, permettant un traitement numérique des réponses et l'élaboration d'une appréciation à l'aide de valeurs moyennes ou de nombre d'occurrences des différentes réponses.

Une question ouverte en fin de chacune des parties et en fin de questionnaire permet une expression plus diversifiée des stagiaires relativement à la formation et l'appui qu'ils ont reçus durant cette première année de fonction d'enseignant en établissement.

1.2 - Première partie : la formation à l'ENFA

La NOTE DE SERVICE DGER/SDEDC/N2010-2082 du 23 juin 2010 précise les modalités de titularisation et d'organisation de l'année de la formation des professeurs stagiaires relevant de l'enseignement agricole public issus des concours externes, internes et troisième concours 2010 et issus de la liste d'aptitude - Année scolaire 2010-2011.

Le questionnaire porte sur les deux premiers points de la note de service :

- 1- *Déroulement de la formation suivant les catégories de concours*
 - 1.1 *Déroulement de la formation des lauréats du concours externe*
- 2- *Organisation du service des professeurs stagiaires*

Il s'appuie également sur l'annexe 1 de la note de service pré-citée.

La première partie aborde d'abord l'organisation de la formation à l'ENFA et son adéquation aux attentes des stagiaires

Les trois premières questions portent sur le séquençage des périodes de formation :

Rappel : La note précise p 5 au point 1.1 les modalités de déroulement des séquences de formation à l'ENFA :

~~« 7 semaines (3 fois deux semaines et 1 semaine) à l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA) de Toulouse, selon le calendrier suivant :~~

- 1er regroupement du 20 septembre au 1er octobre 2010 ;
- 2ème regroupement du 03 au 14 janvier 2011 ;
- 3ème regroupement du 28 mars au 08 avril 2011 ;
- 4ème regroupement du 20 au 24 juin 2011 ».

Les deux dernières questions portent sur l'impact de l'organisation de cette formation dans l'établissement d'exercice du stagiaire .

NB : la note de service précise dans son point 1.2 la nécessité de remplacement pour les stagiaires du concours interne, par contre il n'est pas fait mention de cette nécessité au paragraphe 1.1 traitant des concours externes.

1.3 Deuxième partie : la journée hebdomadaire banalisée

La même note de service impose le lundi comme journée hebdomadaire libérée et un appui en ligne.

« un appui en ligne (forums, ressources scientifiques, techniques et méthodologiques sur une plateforme) organisé durant la journée libérée pour tous les professeurs stagiaires : le lundi. »

La deuxième partie du questionnaire vise à apprécier l'impact de cette journée et l'appui en ligne dans l'autoformation des stagiaires.

1.4 : Troisième partie : les relations avec le conseiller pédagogique

La NOTE DE SERVICE DGER/SDEDC/N2010-2083 du 23 juin 2010 précise les rôles et attributions du conseiller pédagogique. Elle précise en particulier les modalités d'accueil du stagiaire dans ses classes et les modalités d'observation du stagiaire dans ses classes :

En ce qui concerne le professeur stagiaire issu du concours externe, le conseiller pédagogique accueille le professeur stagiaire dans ses classes, pour des observations, même dans le cas où ce dernier enseigne sur un autre établissement. Jusqu'en janvier, le conseiller pédagogique réalise par semaine au minimum deux à trois observations de leçons dans les classes du stagiaire. Au-delà, la fréquence des observations est à adapter en fonction des besoins et de l'acquisition des compétences du stagiaire.

Le questionnaire a donc visé dans sa troisième partie à évaluer la conformité de la mise en œuvre de l'appui par le conseiller pédagogique.

NB : la plupart des inspections ayant eu lieu entre les mois de janvier et d'avril, le nombre d'observations attendu est au minimum de 3.

1.5 - Quatrième partie : Accueil dans l'établissement et la région

Les annexes 1 (p12) et 2 (p14) de la note de service principale du 23 avril 2010 définissent les modalités d'accueil des stagiaires attendues des établissements (p12) et de la région (p14)

P 12 :

« 3- L'accueil et le suivi des professeurs stagiaires :

N'ayant, pour une grande majorité d'entre eux, aucune connaissance du système de l'enseignement agricole, et placés dès la rentrée en responsabilité de classes, les professeurs stagiaires devront, à leur arrivée dans l'établissement être accueillis puis accompagnés.

Le professeur stagiaire va devoir pour prendre sa place et affronter la réalité, être conforté dans son statut et bien positionné comme un enseignant en responsabilité auprès des collègues.

Il s'agit donc de prendre le temps d'introduire le stagiaire dans son nouveau milieu, dans la classe, dans l'établissement et dans ses centres constitutifs, mais aussi de favoriser son insertion dans la

communauté éducative. L'intégration professionnelle des nouveaux agents doit devenir une priorité de tous les établissements, inscrite dans le projet de l'établissement.

Si le rôle du conseiller pédagogique ou du tuteur reste privilégié dans la « socialisation professionnelle du stagiaire », celle-ci ne saurait incomber à lui seul. Le vade-mecum du conseiller pédagogique propose différentes fiches outils sur cette fonction d'accueil.

Il appartient à l'équipe de direction de sensibiliser, avant la rentrée, l'ensemble des acteurs de l'établissement sur la nécessité de faciliter l'intégration du ou des stagiaires par la rencontre, le dialogue, l'écoute, le conseil.

Chaque acteur doit se sentir investi de cette mission. La constitution d'une petite équipe d'accueil autour du conseiller pédagogique est nécessaire¹ »

La note de bas de page cite en référence la note de service DGER/POFEGTP/N99/N°2089 du 30 août 1999 « Organisation de l'accueil des nouveaux agents dans les établissements » :

P14 :

« 1- Objectifs :

Cette journée doit permettre aux professeurs stagiaires :

- *de découvrir l'enseignement agricole et ses missions, en général, mais aussi dans la région et en particulier les établissements et leur(s) pôle(s) de compétences ;*
- *de trouver des repères administratifs concernant leur situation, de découvrir l'essentiel de leurs droits et devoirs (fonctionnaires stagiaires de l'Etat) ;*
- *de situer leur métier dans l'organisation de l'enseignement agricole : les secteurs professionnels, les filières de formation et d'insertion professionnelle ;*
- *d'être sensibilisés aux caractéristiques des différents publics en formation.*

Ces informations générales doivent favoriser et préparer l'intégration professionnelle dans le contexte local d'exercice du métier : l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles. »

La quatrième partie du questionnaire vise à apprécier cette composante « accueil du stagiaire » du dispositif de formation.

2- Résultats et analyse

21 – Le questionnaire

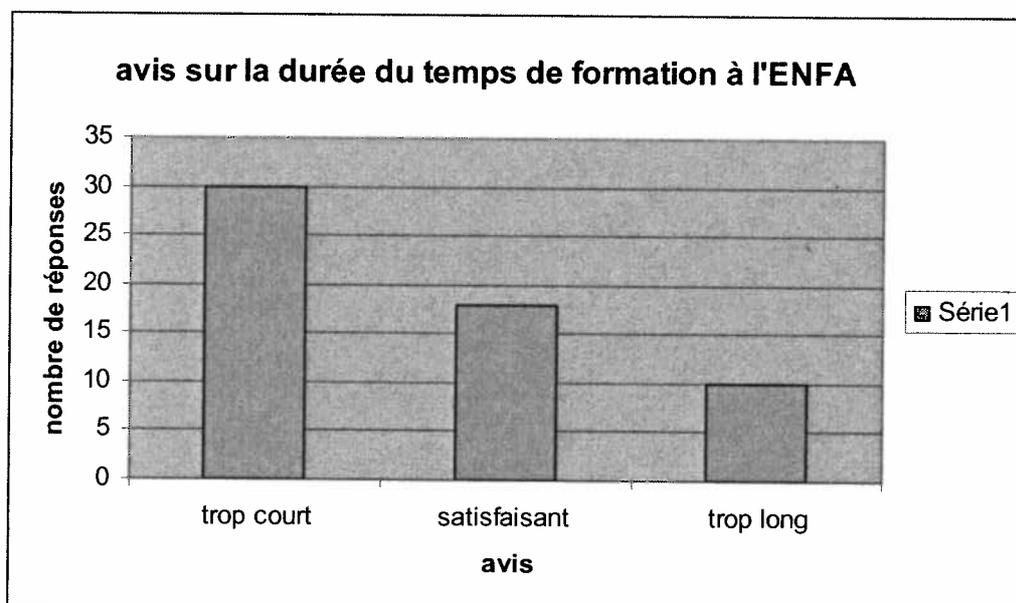
Synthèse 1^{ère} partie : la formation à l'ENFA

1 Temps global de formation à l'ENFA

Réponses proposées : Trop court – Satisfaisant - Trop long

Les stagiaires expriment généralement le besoin d'avoir une semaine de stage avant la prise de fonction, ce qui explique en partie l'importance des réponses correspondant à un avis « trop court » sur le temps de formation à l'ENFA.

La moitié des stagiaires s'exprime sur le fait que la durée de formation est trop courte



25% des stagiaires trouvent la répartition des semaines de stage non satisfaisante, ceux qui s'expriment plus en détail **regrettent le fait de hacher** l'année scolaire par des périodes d'absence prolongées : une durée de deux semaines apparaît comme trop longue à la fois pour les élèves et pour les équipes pédagogiques lorsque les semaines de stage sont accolées à des congés, stages élèves ...

La moyenne est difficilement interprétable, car les stagiaires n'ont pas tous pris la question sous le même angle : certains se sont focalisés sur ce qui les avait le plus intéressés à savoir les apports en sections disciplinaires et dans ce cas, ils ont eu tendance à répondre que la formation était trop courte, alors que d'autres se sont plutôt focalisés sur les apports généraux qui les ont globalement agacés car ne répondant pas à leurs attentes et à leurs besoins immédiats, la réponse penche alors vers un temps trop long.

2 Durée de chaque regroupement

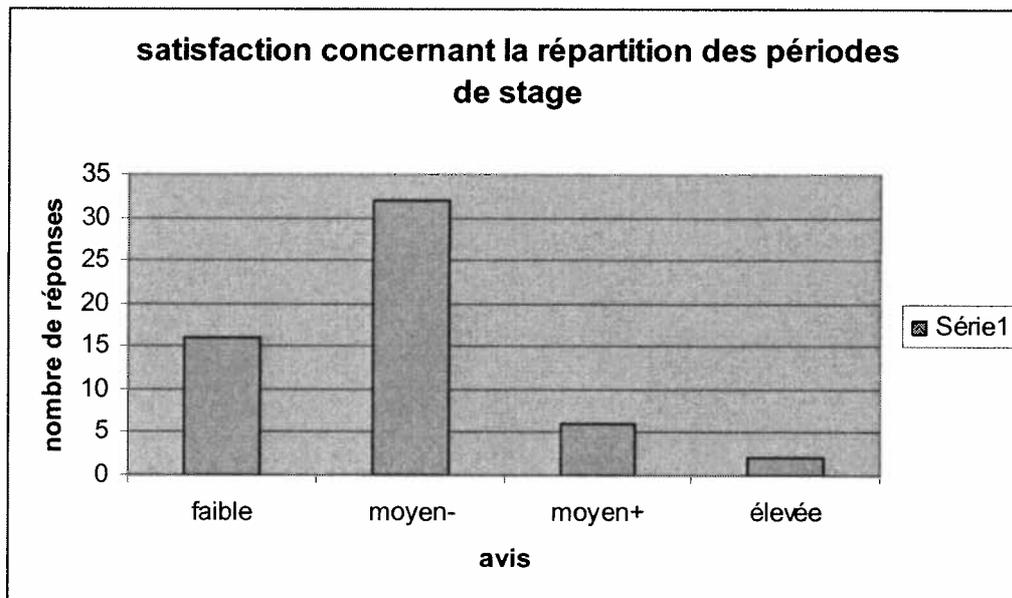
Réponses proposées : Trop courte Satisfaisante Trop longue

La question, portant sur la durée de chacun des regroupements, reflète une satisfaction : 2/3 des stagiaires sont satisfaits de leur durée. Cependant, la question suivante portant sur la pertinence de la répartition des semaines de stages recueille des réponses beaucoup plus contrastées.

3 Pertinence de la répartition des semaines de stages

Réponses proposées : 1 2 3 4

Seules 8 des 58 personnes interrogées sont plus ou moins satisfaites de cette répartition, soit une très grande majorité exprimant une forte insatisfaction quant à celle-ci. Les marges de progrès du dispositif sont donc à travailler en priorité sur ce point.



Les commentaires libres sont très nombreux et très concordants. Les stagiaires souhaitent, pour la plupart **une période de stage préalablement à la rentrée** (ou tout du moins un décalage du premier stage qui intervient 15 jours après la rentrée et coupe le lien entre l'enseignant et les élèves des classes qu'il vient à peine de rencontrer).

4 Remplacement de l'enseignant durant les semaines de stage

Réponses proposées : Total Partiel Inexistant

Si deux tiers des 58 stagiaires ont bien été remplacés durant leur période de formation, un tiers ne l'a été que partiellement voire pas du tout. Ils ont du pallier eux-mêmes les conséquences de leurs absences.

5 Adéquation offre de formation / besoins de formation du stagiaire

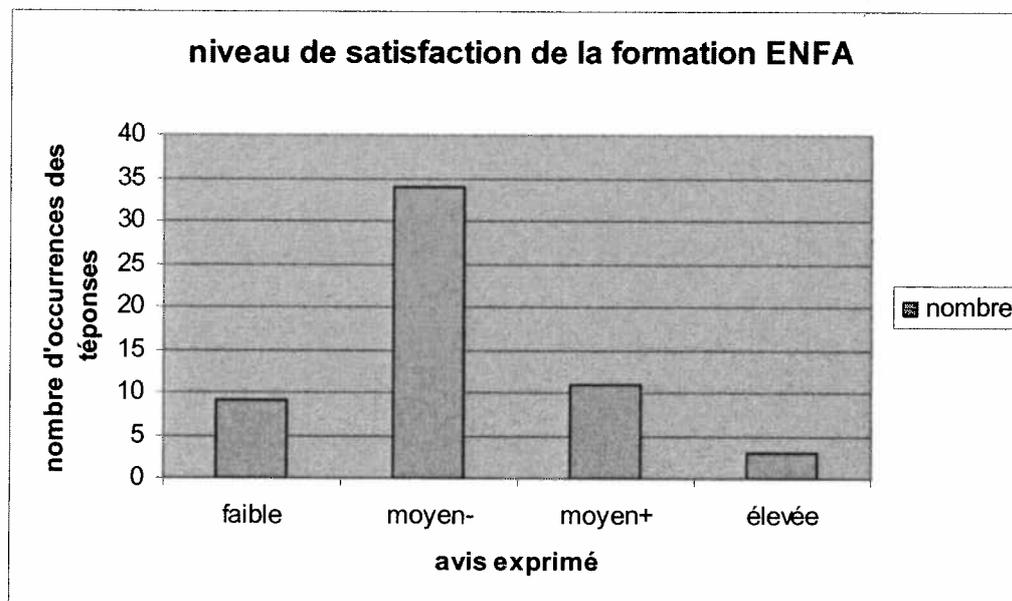
Réponses proposées : 1 2 3 4

L'adéquation de l'offre de formation aux besoins est seulement en moyenne de 2,15 sur une échelle allant de 1 pour "très peu en adéquation" à 4 pour "bien en adéquation".

Cette moyenne est difficilement interprétable comme on l'a déjà noté lors de l'étude du temps global de formation. Ceux qui se sont focalisés sur les apports disciplinaires, ont tendance à répondre que la formation était adéquate, alors que ceux qui se sont plutôt focalisés sur les apports professionnels penchent alors vers l'inadéquation (du moins inadéquation quant à un positionnement en début d'année de formation).

La représentation des réponses sous forme d'histogramme est donc ici plus appropriée que l'examen de la valeur moyenne obtenue sur l'ensemble du groupe : pour la plupart, les réponses expriment

nettement une insatisfaction puisque 37 sont peu satisfaits à pas satisfaits du tout (**soit les deux tiers des effectifs**), alors que 11 sont assez satisfaits et 3 seulement très satisfaits (5% de l'effectif environ).



De fait, **les réponses convergent** quelles que soient les sections de concours pour clairement marquer une différence d'appréciation entre des apports en section considérés comme très positifs la plupart du temps et ceux plus transversaux et/ou effectués en grands groupes jugés négativement à très négativement (voir exemples de commentaires libres des stagiaires ci-dessous).

Les appréciations portées sur les parties perçues comme positives sont nombreuses et souvent accompagnées de demandes d'améliorations sur des points particuliers :

- *formation intéressante, mais pas assez en adéquation avec les priorités de terrain il faut commencer par l'essentiel : progression pédagogique, évaluation, plus tard les généralités ;*
- *formations en section répondent totalement à la demande ;*
- *thèmes abordés en section sont pertinents et très intéressants ;*
- *dommage de ne pas avoir plus de temps de formation en section, pour moi les plus pertinentes ;*
- *informations bien plus intéressantes en sections (NB : cet avis est relevé dans la plupart des sections de concours) ;*
- *davantage de formations disciplinaires ;*
- *les thèmes de travail doivent être immédiatement réinvestissables : savoir préparer un cours, connaître les référentiels et les publics auxquels nous allons nous adresser. Pour être efficace, il est nécessaire de connaître les niveaux des classes que nous aurons et les filières. Connaître les bases du fonctionnement d'un établissement scolaire. L'objectif étant que nos premiers cours soient prêts pour bien démarrer.*

De manière générale les apports en sections de concours sont appréciés et bon nombre de stagiaires souhaitent que ces développements soient plus importants, car ils **répondent bien à leurs attentes immédiates et urgentes**.

Les principales demandes portent sur une **adéquation plus immédiate de la formation avec leurs pratiques concrètes**. Les stagiaires portent souvent des appréciations fort élogieuses à l'égard de leurs formateurs disciplinaires.

« J'aurais souhaité travailler de manière efficiente sur les référentiels, sur des progressions qu'il m'aurait été possible de mettre en œuvre. Les contenus ne résonnaient pas avec la réalité du terrain. »

Tout au contraire, les regroupements interdisciplinaires sont jugés moins intéressants que ceux en section, avec souvent des appréciations très négatives. **Le nombre de stagiaires qui se sont exprimés sur ce point est révélateur d'une réelle nécessité de prise en compte de l'inadéquation de ces apports par rapport aux attentes et aux besoins des stagiaires au début de leur année de stage.**

- *un réel décalage avec le terrain, un dispositif qui a pour conséquence de retarder le professeur-stagiaire dans son travail en situation dans les établissements ;*
- *la formation transversale ne correspond pas aux attentes immédiates de la prise de fonction*
- *formation trop abstraite, éloignée des préoccupations d'un professeur stagiaire ;*
- *les contenus ne résonnaient pas avec la réalité du terrain ;*
- *il y a trop de "grands-messes" inutiles, beaucoup de temps perdu, trop de réunions transversales creuses (50% du temps) ;*
- *gros manque de formation pour démarrer l'année scolaire ;*
- *beaucoup de modules à l'ENFA ne sont pas utiles (surtout les modules individualisés) et nous font perdre du temps que nous pourrions investir ailleurs ;*
- *des modules individualisés qui ne répondent pas à nos attentes, car ils sont en décalage avec les réalités sur le terrain ;*
- *dans l'ensemble, la formation à l'ENFA n'est pas adaptée à mes besoins. Trop théorique et universitaire, elle ne répond pas aux questions posées par la pratique de terrain.*

L'appréciation négative est à tempérer, car elle porte sur le fait d'offrir de tels apports en début de formation, période durant laquelle les préoccupations plus immédiatement utilitaires dominent : *« pas assez de réponses aux besoins les plus immédiats (surtout en section et disciplines connexes-techniques; pas de réponse apportée par exemple aux besoins exprimés en agronomie), limiter les interventions plus générales en regroupement (ex: sociologie) qui ne correspondent pas aux attentes les plus pressantes de cette première année, serait plus utile avec un peu plus de recul »*

Beaucoup de stagiaires soulignent l'intérêt des échanges, à la fois entre stagiaires et avec les formateurs.

Propositions 1 ^{ère} partie : la formation à l'ENFA
--

Quant à la temporalité des présences à Toulouse :

Une demande très appuyée se dégage pour qu'une première session de regroupement ait lieu avant la rentrée, afin de fournir en amont de la prise de poste en établissement «une trousse à outils» permettant au nouvel enseignant de trouver des repères dans le système (lectures de référentiels, évaluations,...).

Cette session pourrait soit se dérouler fin août, avant la rentrée scolaire (par exemple en prévoyant la prise de fonction au 20 août pour les nouveaux enseignants), soit se dérouler au moment de la rentrée scolaire et conduire à une arrivée en établissement plus tardive. La première solution est

manifestement la plus souhaitable pour que l'enseignant puisse prendre contact avec ses élèves au même moment que le reste de l'équipe enseignante.

Pour les sessions suivantes, il conviendra de veiller à ce que les interruptions de service ne pénalisent pas trop les élèves des stagiaires qui, trop souvent, ne sont pas remplacés – ou pire, doivent « s'auto-remplacer », c'est-à-dire compenser à leur retour les horaires qu'ils n'ont pas pu donner durant les stages ! D'autre part, il faudra veiller au fait que ces périodes ne jouxtent pas des vacances scolaires, dans la mesure du possible.

Quant à leurs contenus :

Une quasi-unanimité se fait jour autour d'un besoin de réponses à des interrogations très triviales concernant les besoins les plus urgents et immédiats (d'où une appréciation très positive du temps passé en section-disciplinaire et au contraire un rejet assez massif d'interventions transversales qui auraient sans doute été mieux vécues si elles avaient été placées en fin d'année).

Globalement, on perçoit une attente permettant de passer d'une politique d' « offre » de formation par l'ENFA, à une politique de réponse à la « demande » des stagiaires.

Recommandations des inspecteurs :

Le remplacement des stagiaires externes est d'autant plus nécessaire que les élèves ont besoin d'être rassurés, surtout s'ils sont en classes préparant un examen. Ils ne doivent pas être confrontés à des « blancs » d'emploi du temps, compensés par des surcharges lorsque l'enseignant est de retour. De surcroît, s'il est fait appel à ce que les stagiaires qualifient eux-mêmes « d'auto-remplacement » - c'est-à-dire qu'ils effectuent à leur retour de stage les heures qui n'ont pas pu être remplacées durant leur absence - ils perdent le bénéfice du temps partiel qui leur est octroyé par le dispositif pour leur formation.

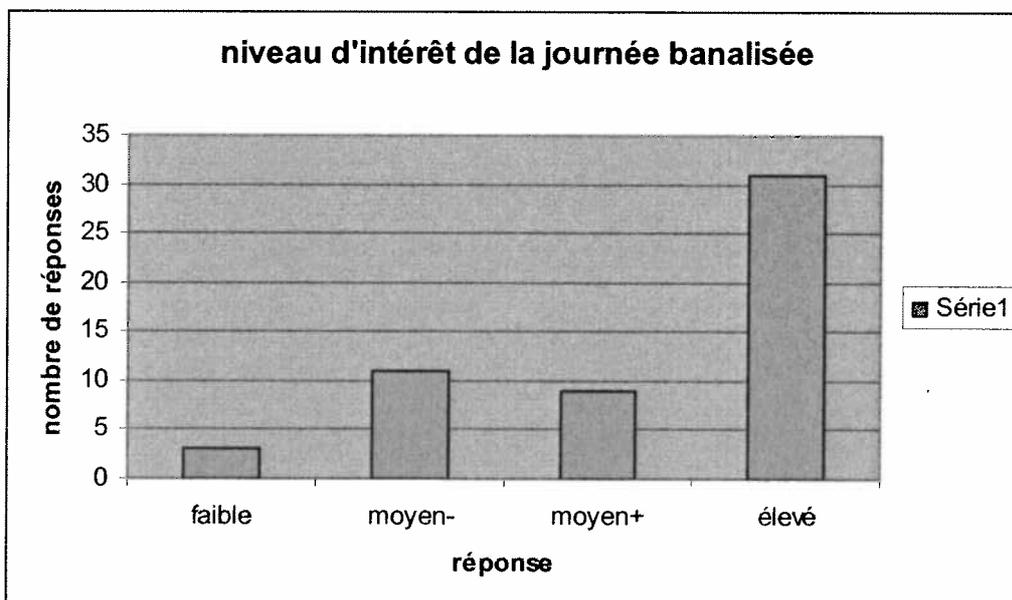
Le ressenti des stagiaires exprime de fortes demandes de formation portant sur tout ce qui engage leur crédibilité et leur responsabilité. Une fois, ces points confortés, les stagiaires sont en position d'aborder des questions plus éloignées de leurs préoccupations immédiates.

Synthèse 2^{ème} partie la journée hebdomadaire banalisée

6 Utilité de la journée hebdomadaire banalisée (le lundi)

Réponses proposées : 1 2 3 4

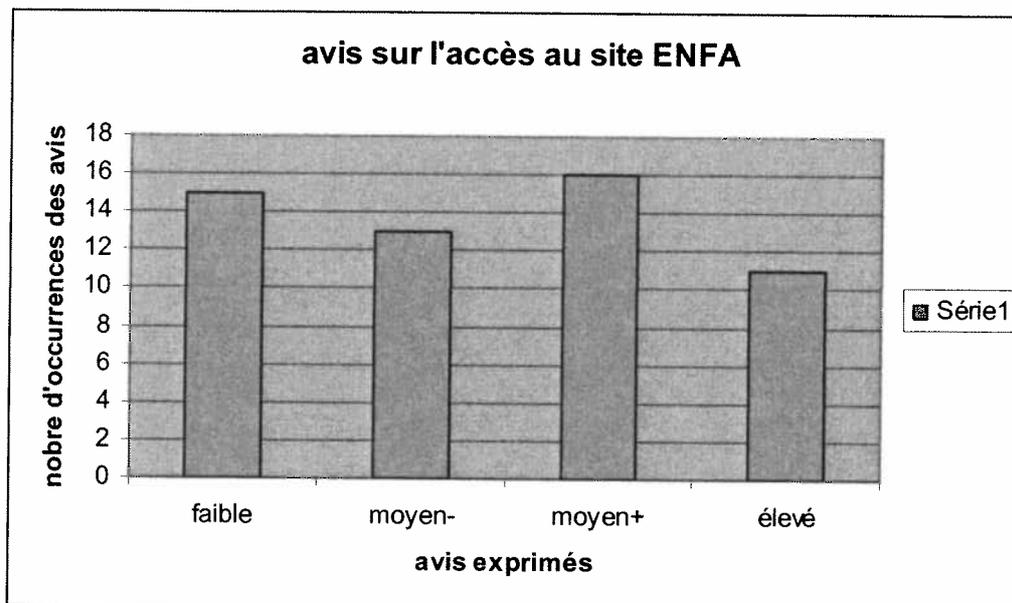
La journée banalisée a été appréciée par plus de 70 % des stagiaires.



Cependant, l'analyse des commentaires montre que la manifestation d'intérêt provient essentiellement d'un besoin important de temps pour préparer les cours TP TD, s'auto-former, plus que pour les possibilités d'échanges et de formation offertes via l'outil moodle. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de journées banalisées en Bretagne et qu'un autre stagiaire n'a pas bénéficié de cette journée pour incompatibilité d'emploi du temps, notamment avec la mise en œuvre de la pluridisciplinarité dans son établissement..

7 Facilité d'accès au site d'appui en ligne géré par l'ENFA

Réponses proposées : 1 2 3 4



Alors que la question portait sur l'accessibilité, de nombreux avis ont alors été exprimés dans les commentaires libres à propos de l'outil "Moodle".

Ces commentaires libres sont inexistantes pour les réponses positives à l'exception de stagiaires documentalistes qui sont sans doute les mieux préparés à l'utilisation d'un tel outil. Par contre ils sont très fréquents pour les personnes exprimant un avis négatif.

L'outil Moodle est alors très souvent décrit comme :

- *peu accessible* ou moyennement accessible, dans 49 % des cas, *lent* (du fait de problèmes de connexion dans certains des établissements, d'un surdimensionnement du logiciel, de difficultés spécifiques le lundi et à certains horaires),
- *complexe, trop confus, lourd, mal conçu, non pédagogique, pas intuitif*, manquant d'*ergonomie, chronophage, fastidieux, difficile à utiliser, inapproprié, inintéressant* quant aux questions traitées, *générant plus de contraintes que d'aides,*

Certains mentionnent le peu de retours lorsqu'ils envoient des informations sur le site. Le temps de formation à l'outil semble être une des raisons de la difficulté, mais pas seulement. Comme le souligne un stagiaire, « Moodle n'a pas de vocation autre qu'une utilisation sur l'année de stage, ceci est regrettable dans la mesure où c'est l'outil qui demande le plus grand temps d'adaptation et d'apprentissage. En conséquence, il serait préférable de travailler uniquement avec les propositions informatiques que nous utiliserons tout au long de la carrière. Les conférences et Firstclass auraient été des outils largement plus satisfaisants pour le suivi cette année ».

Les échanges par le biais des conférences et les mels sont très généralement considérés comme plus rapides et efficaces que celles avec Moodle.

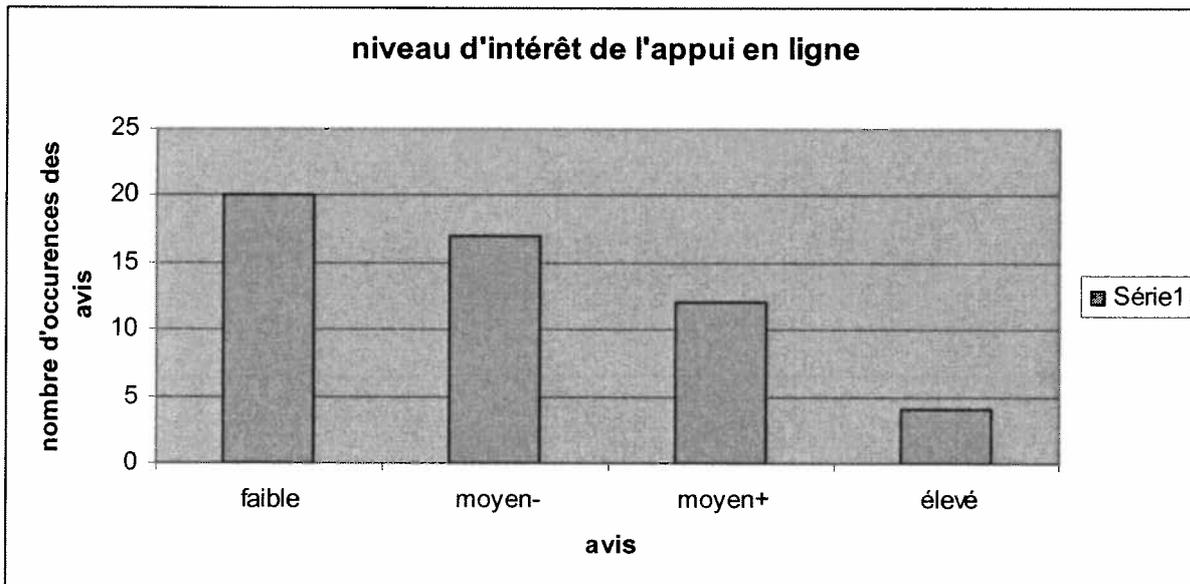
Certains formateurs ne maîtrisent pas l'outil et se reportent sur des messageries et conférences plus habituelles.

Bon nombre de stagiaires critiquent ce dispositif, exprimant qu'ils préfèrent de loin les échanges directs avec leur conseiller pédagogique, puis ensuite les échanges directs ou par mel avec les formateurs de l'ENFA et les autres stagiaires (via des conférences Firstclass et le mel).

8 Adaptation de l'appui en ligne aux besoins du stagiaire

Réponses proposées : 1 2 3 4

Les réponses marquent un avis largement dominant quant à l'inadéquation de l'outil proposé par rapport aux besoins pour 70 % des stagiaires contre 7,5 % de très satisfaits. Cependant, ce résultat est à moduler en fonction des disciplines. Malgré la bonne adhésion des enseignants de Doc-TIM ou de SEG, la moyenne des avis se situe à 2 soit un niveau moyen très faible.



Recommandations des inspecteurs :

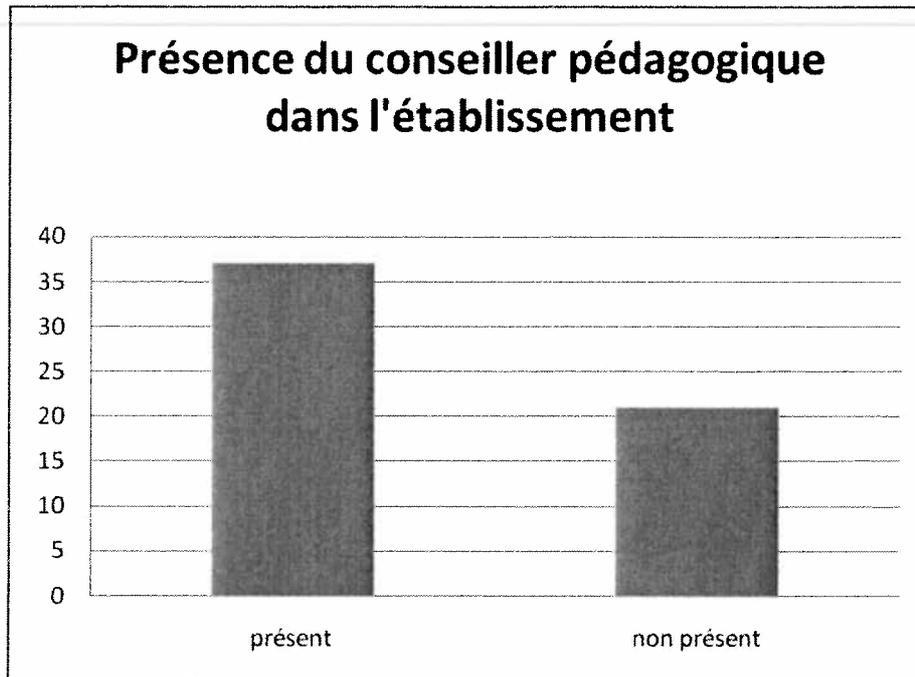
Le maintien de la journée banalisée est souhaitable. Quant à l'appui en ligne, deux solutions sont possibles : soit accorder plus de temps à la formation à Moodle et continuer à pouvoir l'utiliser après l'année de stage, soit utiliser une conférence spécifique avec des ressources.

Synthèse 3^{ème} partie : les relations avec le conseiller pédagogique :

9 Présence du conseiller pédagogique dans l'établissement :

Réponses proposées : oui non

64 % des conseillers pédagogiques se trouvent dans l'établissement du stagiaire.

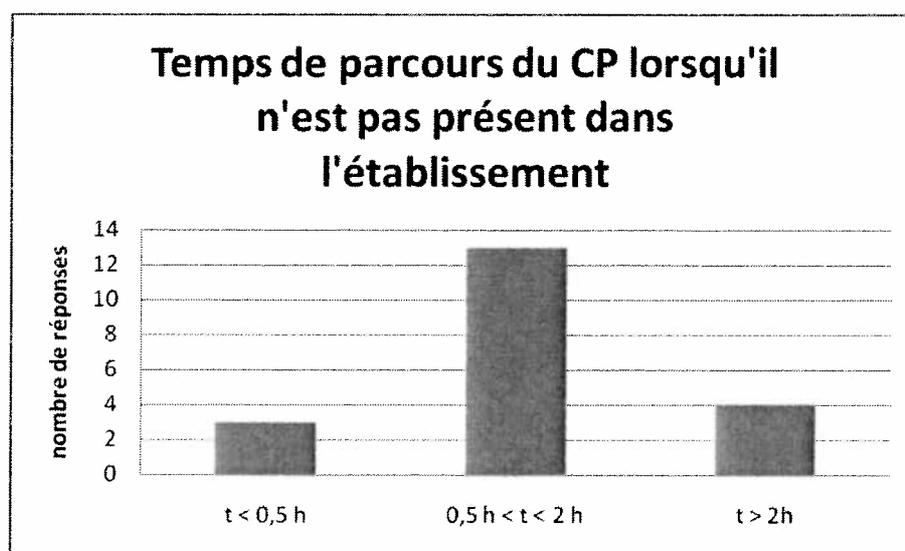


Il faut noter le cas particulier de la discipline "documentation" pour laquelle le conseiller pédagogique est systématiquement extérieur à l'établissement, la raison étant sans doute la présence d'un unique documentaliste en établissement. Si l'on ne tient pas compte des six stagiaires dans cette discipline, on obtient un **taux de 71%**.

Le cas des dix stagiaires qui déclarent n'avoir ni conseiller pédagogique, ni tuteur dans l'établissement d'exercice est particulièrement inquiétant.

10 Temps de parcours lorsque le conseiller pédagogique n'est pas présent dans l'établissement

Treize stagiaires sur vingt ont un temps de parcours variant d'une demi-heure à deux heures pour rencontrer le conseiller pédagogique lorsqu'il n'est pas sur place. Quatre stagiaires sur vingt déclarent un temps de parcours supérieur à deux heures.



11 Présence d'un tuteur dans l'établissement

Réponses proposées : oui non

Sur les 21 stagiaires dont le conseiller pédagogique n'est pas présent dans leur établissement d'exercices, 8 ont un tuteur. Le nombre de stagiaires sans conseiller pédagogique ni tuteur dans l'établissement d'exercice est donc limité (13 sur 58 si l'on tient compte d'une non-réponse). 78% des stagiaires ont donc une aide pédagogique sur site (CP ou tuteur).

12 Participation du stagiaire aux cours du conseiller pédagogique

Réponses proposées : oui non

10 stagiaires sur 58 n'ont pas assisté à des cours du conseiller pédagogique, ce qui paraît surprenant, car non conforme à la note de service NDS/SDEDC/N2010-2083 du 23 Juin 2010. Pour les stagiaires accueillis dans les classes du conseiller pédagogique la durée d'observation de ses cours est extrêmement variable et fluctue de quelques heures seulement à quarante heures.

Recommandations des inspecteurs :

Il faudrait fixer un temps minimal de présence du stagiaire dans les cours de son conseiller pédagogique et recommander fortement un choix de conseiller pédagogique dans l'établissement d'accueil du stagiaire. Il ne s'agit pas toutefois d'hypothéquer la qualité du conseiller pédagogique, sa validation doit devant être assurée par l'inspection de l'enseignement agricole.

13 Participation du conseiller pédagogique aux cours du stagiaire

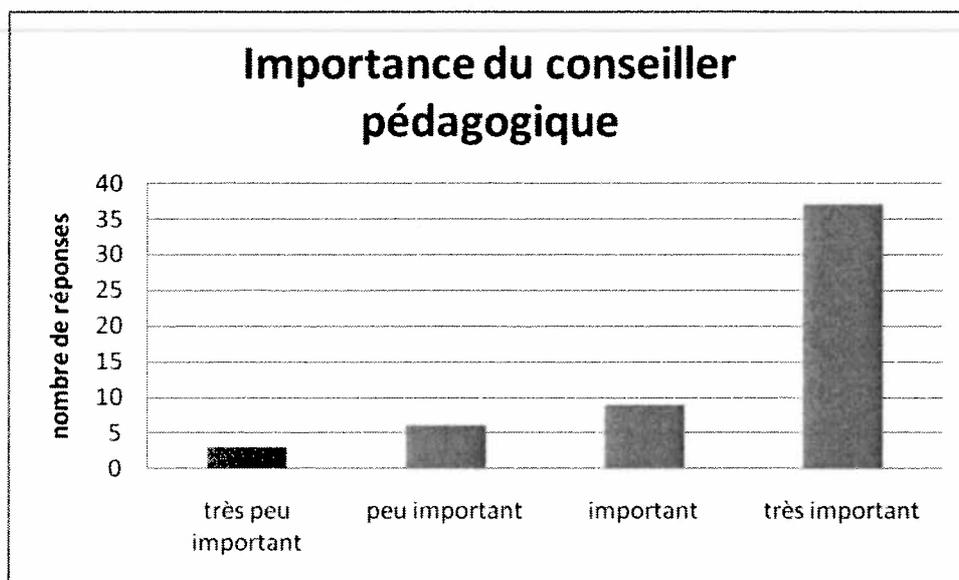
Réponses proposées : oui non

Tous les conseillers pédagogiques ont assisté à des cours réalisés par leurs stagiaires. La durée de présence du conseiller pédagogique dans les cours est très variable. En moyenne, les conseillers pédagogiques assistent davantage aux cours de leurs stagiaires que l'inverse (9 heures en moyenne contre 6 heures), une grande variabilité est cependant constatée dans les temps d'observations respectifs.

14 Importance de l'appui du conseiller pédagogique

Réponses proposées : 1 2 3 4

L'appui du conseiller pédagogique est considéré par les stagiaires comme une composante fondamentale de leur formation.



15 Temps d'échange

Réponses proposées : suffisant insuffisant

Le temps d'échange est jugé satisfaisant dans 80% des cas.

Commentaires généraux des stagiaires sur les relations avec le conseiller pédagogique

Les stagiaires apprécient en général que le conseiller pédagogique soit sur le site, cela favorise les échanges. Dans de rares cas, le stagiaire préfère être à une certaine distance géographique de son conseiller pédagogique ce qui lui permet d'être plus autonome. Le cumul des rôles (conseiller, collègue, évaluateur), potentiellement générateur d'une certaine ambiguïté de la relation, est dans ce cas moins important.

Le problème du chevauchement des emplois du temps du conseiller pédagogique et du stagiaire est plusieurs fois évoqué. Cela limite les possibilités d'observations de séances et les échanges.

La mise en avant des qualités du conseiller pédagogique (disponibilité, écoute, échanges, conseils, échanges de pratiques) est très fréquente. Ce dernier consacre souvent beaucoup de temps au stagiaire et le rassure.

L'importance de la formation du conseiller pédagogique est plusieurs fois soulignée, un appui renforcé situé dès le début de la formation étant souhaité. Son rôle doit être mieux défini.

Remarque : En éducation socioculturelle, deux conseillers pédagogiques sont souvent retenus. Il peut en résulter des investissements variables de leur part.

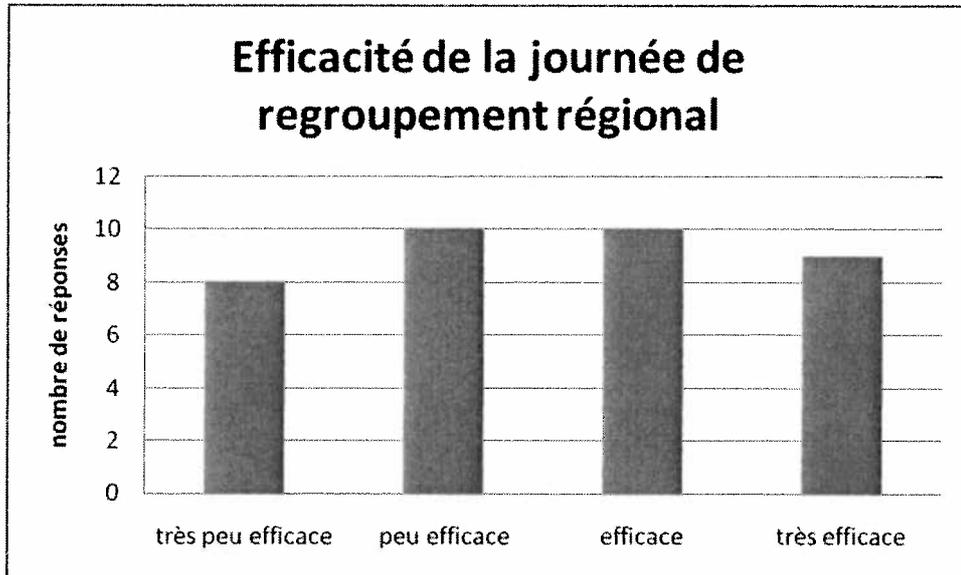
Synthèse 4^{ème} partie : accueil dans l'établissement et la région

16 La journée de regroupement régional

Une journée de regroupement régional est prévue par la note de service : « journée d'accueil académique en région – Draf Srfd- annexe 2 NDS/SDEDC/N2010-2082 du 23 juin 2010 ».

Elle est mise en œuvre dans seulement 72% des cas.

Lorsqu'elle est organisée, son efficacité est jugée très moyenne.



Recommandation des inspecteurs :

Les marges de progrès sont importantes. D'une part en respectant les textes en vigueur qui prévoient la mise en place de cette journée avec une date précise de réalisation, mais également en menant une réflexion sur les besoins des stagiaires.

17 Existence d'un dispositif spécifique d'accueil

Réponses proposées : oui non

57 % des établissements fournissent un livret d'accueil.

73 % organisent une visite.

Dans 73 % des cas, le proviseur rencontre les professeurs stagiaires.

24 % des professeurs stagiaires n'ont pas encore rencontré ni le proviseur, ni le directeur du centre à la date de l'enquête (entre janvier et avril 2011).

Recommandations des inspecteurs :

L'annexe 2 de la note de service portant sur l'accueil et le suivi des stagiaires devrait préciser plus explicitement que l'accueil du professeur stagiaire n'est pas réservé exclusivement au conseiller pédagogique ou au tuteur. La qualité de son intégration dans le système de formation nécessiterait aussi un accueil par les instances de direction de l'établissement.

18 Commentaires généraux des stagiaires sur l'accueil dans l'établissement et la région

La journée de regroupement régional permet l'acculturation par une présentation générale de l'enseignement agricole. Mais, dans plusieurs cas, les outils préconisés (par exemple les fiches TUTAC) ne sont pas mis à disposition. Le calendrier d'accueil n'est toujours été respecté, la journée de regroupement régional ayant été organisée tardivement (au mois de novembre dans un cas). En général, les professeurs stagiaires font peu de commentaires sur l'accueil en région.

Concernant l'accueil dans l'établissement, beaucoup de commentaires sont positifs. Cependant, il semble qu'il n'y ait pas, dans de rares cas, de prise en charge à l'arrivée des professeurs stagiaires. Il en résulte un sentiment de solitude pour eux.

La demande d'un livret d'accueil est un minimum à mettre en œuvre. Plusieurs stagiaires souhaitent avoir une visite de l'exploitation agricole annexée à l'établissement.

Dans un cas on note l'absence d'accueil à tous niveaux (tuteur, chef d'établissement, SRFD...). Le stagiaire dérouté a pensé à une démission. Même s'il s'agit d'un cas isolé, il reste révélateur d'un manque de considération susceptible de perturber l'investissement du jeune enseignant au moment où ses interrogations quant à son positionnement sont les plus vives.

22 – Acquisition des compétences professionnelles

Cette partie du rapport se fonde sur l'analyse de 8 fiches conseils rédigées par les inspecteurs lors de leur première visite dans les établissements ; le niveau d'acquisition des compétences professionnelles ayant été, à ce moment de l'année du stage, jugé insuffisant.

Les 8 fiches conseils ont été établies en biologie écologie (2), agroéquipement (2), agronomie (3), physique chimie (1).

Dans cette étude, les résultats présentés ne peuvent en aucun cas être interprétés comme découlant uniquement des nouvelles modalités dites de masterisation. **Un processus visant à discriminer les acquisitions comparées de compétences professionnelles entre l'ancien et le nouveau système demanderait une étude lourde de documents identiques produits dans l'un et l'autre système, ce qui ne constitue pas le cadre du présent rapport.**

Il s'agit ici du constat des difficultés rencontrées par des stagiaires dans l'acquisition des compétences fondamentales du métier. Une remarque importante ; **il n'est pas fait état dans les fiches conseils analysées de difficultés des enseignants stagiaires en relation avec la maîtrise disciplinaire, celle-ci apparaissant, toutes disciplines prises en compte, d'un niveau requis suffisant.** Toutes les observations concernant des difficultés sont liées à la pédagogie, à la didactique et à l'animation de la séance.

Ces constatations concernent deux des trois axes professionnels décrits dans la NS du 23 juin 2010 soit :

Axe 1 : Gérer les apprentissages des différents publics en formation ;

Axe 3 : Réflexivité sur le métier.

L'axe 2 : « Situer son action et son projet professionnel dans un établissement de l'enseignement » n'est vu, par les inspecteurs, qu'à la marge dans le contexte des inspections EQP/CAP. Les acquisitions en relation avec cet axe sont par contre abordées dans les trois autres pièces du dossier renseignées respectivement par l'ENFA, le conseiller pédagogique et le directeur de l'établissement de stage du stagiaire.

De plus les constatations présentées ne concernent que la voie scolaire : les voies de l'apprentissage et de la formation continue ne sont pas ici abordées.

Quatre axes apparaissent prioritairement comme insuffisamment maîtrisés dans l'analyse des fiches conseils. Il s'agit de :

- **Mettre les élèves en activité ;**
- **Structurer l'enseignement ;**
- **S'assurer de la réalité des apprentissages ;**
- **Animer la classe.**

221 - Mettre les élèves en activité

Une constatation très fréquente effectuée lors de l'inspection d'enseignants débutants concerne **la reproduction de pratiques pédagogiques universitaires**. Dans cette configuration, l'enseignant

déroule un exposé magistral pris en note par les élèves et censé apporter, sans plus de précautions, les savoirs en jeu. Dans ce dispositif, les élèves sont passifs et ne contribuent pas à la construction des savoirs. Adaptée à un certain type de public, plutôt cognitif, cette pratique ne convient guère aux publics des établissements techniques et professionnels. Pour ceux-là il convient, au contraire, de **les associer étroitement à l'acquisition des apprentissages.**

Au cours des entretiens pédagogiques, les enseignants débutants évoquent souvent la mauvaise compréhension des concepts et notions par les élèves. Le chaînage « concepts et notions / exercices d'application » n'est pas, dans ce cas, à favoriser. Il convient plutôt de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques privilégiant le terrain, l'expérience acquise en stage, les documents... Pour cela les enseignants doivent proposer des activités aux élèves et les aider à découvrir les savoirs en jeu.

L'expérience des inspecteurs montre que **ces stratégies pédagogiques inductives**, quand elles sont proposées (TUTAC par exemple), sont très bien accueillies par les enseignants débutants à qui elles ouvrent, sans apports théoriques excessifs, des voies de progression très intéressantes. **Elles donnent en effet du sens à l'enseignement proposé.**

La capacité d'un enseignant à mettre en œuvre, aujourd'hui, une palette de modalités pédagogiques adaptées aux élèves est incontournable. **L'innovation pédagogique, promue en particulier dans le cadre de la RVP, ne peut se concevoir sans une réflexion approfondie.** L'individualisation, l'accompagnement personnalisé, la mise en œuvre des enseignements à l'initiative des établissements (EIE), l'objectif de réduction du pourcentage d'élèves sortant du système scolaire sans qualification... demandent une technicité adaptée de la part des enseignants.

Lors des inspections EQP/CAP, on ne peut exiger des stagiaires qu'ils manifestent l'ensemble de « l'art d'enseigner », ils doivent néanmoins montrer que les grandes stratégies d'enseignement leur sont connues.

Certains dispositifs mis en œuvre, dans le cadre des inspections, mesurent le temps de parole respectif de l'enseignant et des élèves. Il n'est pas rare de constater des temps de parole de 90 % de l'enseignant pendant une séance. Il importe de rééquilibrer ce temps et de **construire des dispositifs qui vont permettre aux élèves d'être actifs et concernés durant les séances.**

222 – Structurer l'enseignement

Les progressions modulaires présentées par les stagiaires manquent parfois de logique et de précision. Comme il est dit dans le chapitre précédent, la logique pédagogique déductive (concepts / applications) pose des difficultés d'acquisition des apprentissages pour les élèves. Une démarche inductive doit donc plutôt être privilégiée, y compris d'ailleurs (noté en agroéquipement) pour les travaux pratiques qui peuvent être abordés avant l'explication théorique.

Concernant la structure de la leçon elle-même, les constatations des inspecteurs mettent en évidence **des débuts et des fins de séance mal adaptés.** Un début de séance où un simple rappel de la séance précédente est proposé est peu efficace. Bien entendu, une séance n'est pas indépendante du contexte de la séquence, de la progression modulaire ni d'ailleurs de l'ensemble de la formation ; cependant, elle doit aussi être considérée comme un tout avec un certain degré d'autonomie : objectifs, modalités pédagogiques mises en œuvre, vérifications de l'atteinte des objectifs. Il doit ainsi, et c'est là aussi question du sens à donner à l'enseignement, être évoqué ce qui va être proposé et les enjeux qui y sont associés. Il est ainsi plus facile pour les élèves de s'investir dans les activités proposées.

La question de la difficulté de hiérarchisation des savoirs est régulièrement constatée lors des inspections. Il s'agit là de la difficulté, pour les enseignants débutants (et même pour les plus anciens dans la profession), de discriminer entre l'essentiel et l'accessoire. **On retrouve cette difficulté souvent associée à la distribution de documents visant à simplifier (parfois à supprimer) la prise de note des élèves.** L'autonomie dans la prise de notes des élèves est une priorité et il s'agit d'un objectif difficile à atteindre pour lequel il n'existe pas, tous les enseignants le savent, de solutions toute faites. Avoir les idées claires sur ce qui doit être abordé durant la séance (et il s'agit aussi de la question essentielle de l'appréciation des niveaux d'exigence des différents diplômes) est une nécessité... dont l'acquisition demande du temps. Sur ce terrain, les inspecteurs vérifient plutôt que

~~l'enseignant stagiaire est bien au fait de cette exigence professionnelle, sans exiger que les compétences sur ce sujet soient avérées.~~

La mauvaise gestion du temps est un autre aspect lié à la structuration de l'enseignement. Il est souvent constaté **des séances beaucoup trop ambitieuses** où l'enseignant s'évertue à vouloir, à tout prix, tout traiter. Le risque en est un rythme effréné, non maîtrisé, où l'acquisition des apprentissages par les élèves n'est plus prioritaire, au bénéfice de la seule exigence programmatique de l'enseignant. Les enseignants stagiaires doivent être capables d'adapter le contenu de leur fiche pédagogique en fonction du degré de difficulté d'apprentissage vécu par les élèves.

223 – S'assurer de la réalité des apprentissages

La capacité des enseignants à évaluer est centrale. La multiplicité des évaluations, à tous les niveaux de l'enseignement, rend l'acquisition de cette compétence parfois difficile pour certains enseignants débutants. Si l'exigence des contrôles certificatifs, formatifs, de même que celle des épreuves terminales, est généralement bien appréhendée, à défaut d'être maîtrisée, il n'en est pas de même pour l'évaluation à conduire durant la séance.

Il s'agit là du cœur de la régulation de la leçon par l'enseignant. Un constat récurrent lors des inspections fait état de la rareté de la sollicitation équilibrée de tous les élèves par l'enseignant. Quelques élèves « leaders » s'expriment, participent, échangent... alors que d'autres sont résolument passifs. Comment dans ces conditions mesurer l'acquisition des apprentissages en jeu par **tous** les élèves ? Si un enseignant n'a pas, bien entendu, l'obligation de faire réussir tous les élèves, il a, en revanche, l'obligation des moyens à mettre en œuvre pour l'atteinte de ce résultat. Ainsi, l'évaluation doit rythmer le déroulement de toutes les activités de la séance.

Dans cette optique, le questionnement de l'enseignant à l'égard de tous les élèves est très important et devient le moyen privilégié de la mesure de l'acquisition des apprentissages. Il est parfois difficile, pour les enseignants débutants, d'intégrer le fait que **tout questionnement pendant la leçon constitue, de fait, de l'évaluation**. La difficulté en est, entre autres, liée à la prégnance de la note dans notre système et à la difficulté pour les stagiaires d'intégrer de l'évaluation qui, par nature, ne fait pas l'objet d'une notation au sens classique du terme.

Si dans les formations reçues par les stagiaires (ENFA, conseiller pédagogique), la nécessité du questionnement leur est manifestement clairement apparue, la réalité « opérationnelle » de cette pratique est, pour certains enseignants, difficile à mettre en œuvre. Les inspecteurs rendent compte de ce qu'ils nomment des questionnements « alibis » du style « est-ce que tout le monde a bien compris ? », « y a-t-il des questions ? ». **La pratique d'un questionnement de qualité visant tous les élèves, à même de mesurer objectivement les acquisitions durant la séance, est de nature à modifier en profondeur la perception du métier d'enseignant par les stagiaires.** Il est impératif que les formations proposées à ces stagiaires insistent sur cet aspect. Il est entendu que cette compétence professionnelle est aussi à mettre en relation avec la structuration de l'enseignement et la mise en activité des élèves. Il s'agit d'un tout en interaction permanente.

224 – Animer la classe et gérer les comportements des élèves

La définition la plus générale du comportement s'énonce comme étant le processus par lequel un individu élabore une réponse à un besoin. Nous sommes ici au **cœur des motivations des élèves** et des réponses qu'ils vont proposer en classe en relation avec leurs attentes globalement liées à l'école. Les rapports d'inspection rendent compte de la difficulté exprimée par les enseignants sur la motivation des élèves. Il s'agit d'un thème central. Comment conduire un élève vers le succès si ce même élève n'a pas le désir d'apprendre ce qui rend le succès scolaire très incertain ?

Dans les fiches conseils étudiées, des carences professionnelles sont relevées au motif que les élèves ne s'intéressaient pas du tout à ce qu'il se passait avec l'enseignant, quand ils ne contribuaient pas à rendre la leçon inaudible par un comportement « déviant ». Il est bien connu, par ailleurs, que les mêmes élèves peuvent être « exemplaires » dans d'autres leçons données par d'autres enseignants. La capacité d'un enseignant à **générer du « désir » d'apprendre chez les élèves est assurément une qualité très recherchée** et les rapports d'inspection la soulignent très régulièrement comme étant le critère objectif d'une entrée réussie dans le métier et le gage d'une évolution conséquente dans la carrière.

L'animation réussie de la séance contribue donc à installer ce désir d'apprendre sans lequel l'élève ne peut pas enclencher significativement le processus d'apprentissage. Une difficulté pointée dans les rapports concerne **le manque d'écoute de l'enseignant ainsi qu'une carence dans la capacité à valoriser les élèves**. Ces signes de reconnaissance positifs donnés aux élèves contribuent à leur donner confiance en eux ainsi que dans le système. Ils contribuent à réenclencher des dispositifs positifs chez les élèves et comme tels sont des facteurs qui favorisent la réussite. L'animation est aussi liée à la capacité de l'enseignant à proposer des séances créatives avec utilisation, entre autres, de moyens technologiques à même de recréer, pendant la séance, un environnement familier pour les élèves.

23 - Préconisations de l'inspection

231 – Organisation de l'année de stage

L'étude des commentaires généraux des stagiaires sur l'organisation de cette année de stage fait ressortir les points suivants de façon presque systématique et confirme ce qui a été mentionné.

- **Une journée banalisée consacrée aux activités de formation à maintenir :**

Elle est appréciée à l'unanimité. Une optimisation des outils de communication dont l'utilisation est considérée comme trop complexe et génératrice de perte de temps est à prévoir. La valorisation des outils existants plus simples d'utilisation et apparemment plus efficaces en termes de communication est à privilégier. La difficulté d'utilisation concerne simultanément les professeurs stagiaires, certains formateurs de l'ENFA et surtout les conseillers pédagogiques. Les seuls avis positifs émanent des stagiaires de Documentation-TIM qui, très probablement du fait de leur formation et de celle de leurs référents ENFA, manipulent plus aisément ces outils.

- **Une préparation à la prise de fonction à réorganiser :**

L'organisation d'un regroupement des stagiaires à l'ENFA ayant pour objectif une préparation à la prise de fonction semble souhaitable **dès la rentrée scolaire**. Cette session devrait faciliter la prise en charge des classes par le stagiaire dans son établissement.

La journée d'accueil académique en région est une bonne pratique à instituer ou à maintenir. Sa durée empiète peu sur le temps de travail ou sur les regroupements. Elle pourrait être prévue dans les deux premiers mois de l'année scolaire.

- **Niveau des classes affectées et répartition des heures de cours : une inégalité de traitement à corriger :**

Certains stagiaires ont eu à gérer cinq niveaux de classe différents, ce qui représente une lourde charge pour un débutant. Cela entraîne inévitablement des préparations de cours dans l'urgence et un certain découragement. Par ailleurs, il est arrivé que les stagiaires ayant en charge des classes de BTS aient aussi un rapport de stage à suivre.

La répartition d'un service d'enseignement sur deux sites d'un même EPL très éloignés l'un de l'autre, n'est pas souhaitable.

- **Une priorité à accorder à un déroulement moins perturbé de la formation des élèves :**

Le non-remplacement des stagiaires dans certains établissements pendant les regroupements a plusieurs conséquences : interruption du rythme et de la progression pédagogique. Les élèves laissés "seuls" pendant de longues périodes éprouvent des difficultés pour reprendre cette progression au retour de leur professeur.

D'une façon générale, une réflexion doit être menée sur les périodes des regroupements à l'ENFA, l'objectif étant de ne pas occasionner de trop longues absences du professeur stagiaire et de ne pas morceler le déroulement de l'enseignement.

- **Une formation à l'ENFA à réaménager :**

Les stagiaires souhaitent un renforcement des activités centrées sur la didactique de la discipline. Le travail demandé par l'ENFA sur des modules transversaux est lourd et vient interférer avec les activités d'enseignement auxquelles le stagiaire doit faire face. Un seul dossier en lieu et place des quatre productions demandées semblerait aisé à mettre en œuvre et mieux perçu par les stagiaires.

Cette demande de centrage sur la discipline doit être entendue dans le pas de temps lié à la prise de fonction. Il convient d'outiller et de « rassurer » les stagiaires au plus vite. Toutefois, on ne peut faire l'économie, et ce serait dangereux sur la durée, de formation aux questions pédagogiques transcendant la discipline (conception de parcours, accompagnement, pluridisciplinarité, diversification des méthodes et situations d'apprentissage...) et d'éclairages contextuels relatifs à l'enseignement agricole (socio-économiques, historiques). Il convient de le prévoir, notamment dans le cadre d'une formation tout au long de la vie accompagnant les premières années de prise de fonction.

Il semble qu'il n'y ait pas de retour sur les carnets de bord et relevés hebdomadaires, alors que ce travail demande un temps important de préparation aux stagiaires qui n'en perçoivent pas clairement la finalité.

232 - Acquisition des compétences professionnelles

- **Recruter des enseignants manifestant un potentiel de communication élevé :**

Les compétences disciplinaires ne sont plus données comme étant un facteur limitant des compétences professionnelles acquises à la fin du stage pour les stagiaires externes. Ainsi les trois épreuves disciplinaires (2 pour l'admissibilité et 1 pour l'admission) dans les recrutements des concours externes sont suffisantes. La quatrième épreuve (épreuve professionnelle d'admission) doit particulièrement être orientée sur la mesure de la communication comme critère professionnel incontournable pour les enseignants.

- **Former les enseignants à la pédagogie différenciée :**

Dans le dispositif éducatif et de formation mis en place à partir de 2007, il est demandé, avec l'objectif de réussite de tous les élèves, de mettre en place des modalités d'individualisation et d'accompagnement personnalisé. Dans ce cadre nouveau, où les enseignants doivent donc faire preuve d'innovation, la formation à la pédagogie différenciée semble s'imposer avec l'objectif de mettre en œuvre des modalités pédagogiques adaptées aux particularités propres à chaque élève.

- **Former les enseignants à l'évaluation dans toute sa complexité :**

L'évaluation permet de donner du sens aux enseignements et les élèves y sont particulièrement sensibles. Une formation complète sur ce thème, qui dépasse donc les classiques évaluations certificatives et sommatives, permet de conduire des séances dynamiques et interactives en même temps qu'elle permet de s'assurer de la réalité des apprentissages.

Conclusion

Conformément à la commande du 1^{er} février 2011, l'enquête conduite par l'inspection de l'enseignement agricole s'est attachée à évaluer la mise en œuvre de la nouvelle organisation de formation des professeurs stagiaires dans le cadre dit de la « masterisation » selon deux modalités :

- une enquête quantitative mesurant, sur 18 variables du nouveau cahier des charges explicité dans la NS du 23 juin 2010, le degré de satisfaction des stagiaires ;
- une enquête qualitative s'attachant à rendre compte des principales difficultés d'acquisition de compétences professionnelles incontournables à la bonne pratique du métier d'enseignant.

De ces deux études, il ressort que des aménagements sont à prévoir en ce qui concerne les services attribués aux stagiaires (le calendrier de la première semaine à l'ENFA, les remplacements des stagiaires en formation) ainsi que de la formation proposée autour de la pédagogie et de la didactique.

L'analyse qualitative relative à l'acquisition des compétences professionnelles montre des difficultés « classiques » des stagiaires externes. Ces difficultés, dont il n'est pas possible de dire si elles sont spécifiques aux nouvelles modalités de formation, sont liées à la maîtrise de la didactique des disciplines, à la pratique de l'évaluation pendant les séances et aussi à l'animation des séances et à la gestion des comportements des élèves. Plus globalement on pourrait dire que les stagiaires en difficulté peinent à donner du sens à leur activité d'enseignant.

Si la maîtrise disciplinaire, incontournable à la bonne pratique du métier, semble atteinte, le recrutement de stagiaires présentant des qualités particulières de communication est nécessaire. La deuxième épreuve d'admission des concours externes (l'épreuve professionnelle) doit particulièrement s'attacher à la sélection des candidats sur ce critère.

Annexes

ANNEXE 1 :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction générale
de l'enseignement
et de la recherche

Service de l'enseignement
technique
1 ter, avenue de l'owendal
75700 Paris 07 SP

Monsieur le doyen de l'inspection de
l'enseignement agricole

Paris le **1 FEV. 2011**

OBJET : Évaluation du dispositif d'accompagnement et
de formation des enseignants stagiaires

Conformément aux engagements pris à l'égard des représentants des personnels et dans le souci de disposer d'un maximum de données objectives sur le sujet particulièrement sensible de la « masterisation », un rapport d'évaluation sur l'évolution de la formation des enseignants stagiaires doit être remis aux organisations syndicales dans le cadre des travaux du comité technique paritaire central.

Je vous demande de bien vouloir me proposer :

- sous 8 jours un dispositif d'enquête et d'analyse,
- puis de me remettre courant mars un document définitif d'analyse, assorti le cas échéant de propositions d'adaptation du dispositif de formation.

Je demande parallèlement à l'ENFA de travailler dans les mêmes délais à un rapport d'évaluation sur cette première année de fonctionnement afin d'examiner notamment l'adaptation du contenu de la formation aux besoins des stagiaires, les conditions de préparation des conseillers pédagogiques à leur mission, le rythme des regroupements et plus généralement les conditions de déroulement de la formation.

Ces documents complémentaires serviront de base aux travaux d'un groupe de travail dont le principe a été annoncé en formation CTPC, où seront présentées et discutées les améliorations qu'il apparaîtrait pertinent d'apporter au prochain cycle de formation des enseignants stagiaires pour la rentrée 2011.

La directrice générale de l'enseignement et
de la recherche


Marion ZALAY

DGER - Inspection de l'Enseignement Agricole

Enquête sur le dispositif d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires (concours externe – nomination dans un établissement public)

Cette enquête est réalisée à l'issue de l'entretien, lors de la **première visite** de l'inspecteur (visite-conseil pouvant être transformée en inspection). Les objectifs de ce questionnaire sont précisés au stagiaire, l'anonymat étant de règle lors du traitement des données.

Elle est totalement indépendante de l'entretien pédagogique assuré par l'inspecteur à l'issue de l'observation des séances d'enseignement.

Les modalités d'organisation de l'année de formation des professeurs stagiaires sont précisées dans la note de service DGER/SDEDC/N2010-2082 du 23 Juin 2010.

Échelle d'appréciation : de 1 : très insuffisant à 4 : très satisfaisant

Nom et prénom de l'enseignant stagiaire :

Discipline (s) :

Établissement :

Nom de l'inspecteur :

Date de la visite :

Première partie : la formation à l'ENFA :

1/ Temps de formation global à l'ENFA : Trop court Satisfaisant Trop long

2/ Durée de chaque regroupement : Trop courte Satisfaisante Trop longue

3/ Pertinence de la répartition des semaines de stages : 1 2 3 4

4/ Remplacement de l'enseignant durant les semaines de stage : Total Partiel
Inexistant

5/ Adéquation offre de formation / besoins de formation du stagiaire 1 2 3 4

Commentaires faits par le stagiaire sur la formation à l'ENFA, y compris les périodes de regroupement :

Deuxième partie : la journée hebdomadaire banalisée :

6/ Utilité de la journée hebdomadaire banalisée (le lundi) : 1 2 3 4

7/ Facilité d'accès au site d'appui en ligne géré par l'ENFA : 1 2 3 4

8/ Adaptation de l'appui en ligne aux besoins du stagiaire : 1 2 3 4

Commentaires faits par le stagiaire sur l'appui en ligne géré par l'ENFA :

Troisième partie : les relations avec le conseiller pédagogique :

9/ Présence du conseiller pédagogique dans l'établissement : oui non

10/ Si NON, temps de parcours (aller simple) entre l'établissement d'exercice du stagiaire et celui de son conseiller pédagogique :

Moins d'une demi-heure De 0,5 h à 2 h Plus de deux heures

11/ Si NON, présence d'un tuteur dans l'établissement : oui non

12/ Avez-vous assisté à des cours du conseiller pédagogique ? oui non
Si oui, combien (en heures) :

13/ Le conseiller pédagogique a-t-il assisté à vos cours ? oui non
Si oui, combien (en heures) :

14/ Importance de l'appui du conseiller pédagogique : 1 2 3 4

15/ Temps d'échange avec le conseiller pédagogique : Suffisant Insuffisant

Commentaires faits par le stagiaire sur le dispositif d'accompagnement par le CP :

Quatrième partie : Accueil dans l'établissement et la région

16/ Existence de journée de regroupement régional oui non
Si oui, efficacité de la journée 1 2 3 4

17/ Existence d'un dispositif spécifique d'accueil :

Livret d'accueil	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Visite de l'établissement	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Rencontre avec le directeur établissement	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Rencontre avec les directeurs de centres	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Commentaires faits par le stagiaire sur le dispositif d'accueil :

Commentaire général du stagiaire sur l'organisation de l'année de stage :

Commentaires éventuels de l'inspecteur sur le déroulement de cette enquête :

***Cette enquête est à retourner à Jean-Gabriel Poupelin, par fichier joint à un mel ou par courrier. Elle sera ensuite traitée par l'équipe d'inspectrices et d'inspecteurs ayant en charge ce dossier.
Date limite d'envoi souhaitée : fin Mars 2011.***